

## L'EUROPE DANS LES ENSEIGNEMENTS

Aujourd'hui la connaissance de l'Europe, de l'Union européenne, de ses institutions, de repères historiques et culturels européens est donc inscrite comme objectif dans le socle commun de connaissances et de compétences ; *« la culture humaniste permet aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. En sachant d'où viennent la France et l'Europe et en sachant les situer dans le monde d'aujourd'hui, les élèves se projeteront plus lucidement dans l'avenir ».*

Dans les programmes d'enseignement, les approches historique, géographique, culturelle ou linguistique se complètent et contribuent à la compréhension de l'espace européen, dont les enfants sont à la fois les héritiers et les futurs acteurs.

C'est dire qu'il ne s'agit pas seulement de transmettre des connaissances, mais bien de former des attitudes citoyennes pour l'Europe de demain.

**Dès l'école primaire**, l'instruction civique permet de comprendre les valeurs, textes fondateurs et symboles de l'Union européenne. Les élèves étudient ainsi les drapeaux, l'hymne européen, la diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne.

**Au collège**, les programmes d'**histoire** offrent aux élèves une première approche de l'histoire de l'humanité organisée autour de la lente constitution du patrimoine culturel européen.

- En **géographie**, l'Europe, considérée comme un pôle mondial, se trouve au centre des programmes des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> : espace européen et construction européenne.

- En **éducation civique**, la citoyenneté européenne est un axe fort du programme de 4<sup>ème</sup>, notion revue également en 3<sup>ème</sup> lors de la présentation des institutions européennes. Les collégiens sont amenés à comprendre les règles et les pratiques de la vie démocratique en France et en Europe, les problèmes de relations internationales, de la défense et de la paix dans le monde.

- L'apprentissage des **langues vivantes** est aussi un outil important de connaissance de l'espace européen car il s'inscrit, dès la classe de CE2, dans le « Cadre commun de référence pour les langues » qui réserve une place de plus en plus grande à l'Europe. Les sections européennes contribuent aussi à améliorer l'ouverture européenne des établissements scolaires et de leurs élèves.

- En **français et dans les disciplines artistiques**, en histoire des arts, tout particulièrement à l'école élémentaire, l'étude d'auteurs et d'œuvres d'artistes étrangers dans lesquels les Européens occupent une place non négligeable permet aux élèves d'acquérir des repères culturels communs aux Européens.

## L'Europe au cœur d'actions éducatives variées

Promouvoir la construction européenne, informer sur la mobilité en Europe, favoriser les liens interculturels pour construire une Europe plus unie, c'est ce que visent de nombreuses actions éducatives.

Ainsi, les **journées européennes** comme la journée franco-allemande, la journée de l'Europe, la Conférence franco-anglaise des jeunes, la journée européenne des langues, le Printemps de l'Europe, sont autant de moments privilégiés de découverte et de réflexion sur l'Europe.

Des **programmes** sur la mobilité, comme **Comenius pour les lycéens** et **Leonardo pour les jeunes en formation professionnelle**, permettent de développer les échanges entre établissements scolaires d'Europe et la mobilité des jeunes.

